

# Projet d'évaluation 2022/2023

Le nouveau baccalauréat général et technologique amène chaque établissement à élaborer un cadre réfléchi et organisé au sein de l'équipe pédagogique et associant la Vie scolaire, pour l'évaluation des élèves, formalisé par un **projet d'évaluation** partagé à l'échelle de la communauté éducative. Il définit des principes communs, garants de l'égalité entre les candidats, tout en conservant les marges d'autonomie indispensables pour respecter la progression pédagogique adaptée à chaque classe ou groupe d'élèves, ainsi que la liberté pédagogique nécessaire laissée aux enseignants.

Le projet pédagogique est porté à la connaissance des élèves et des parents d'élèves afin que l'ensemble de la communauté éducative puisse se l'approprier. Cette formalisation permet ainsi aux professeurs de disposer d'un document de référence dans le cadre de leurs échanges avec les familles, sur les questions liées à l'évaluation. Il est diffusé sur le portail PRONOTE et consultable sur le site du lycée [www.stjo-vannes.com](http://www.stjo-vannes.com)

Ce projet aborde les modalités de l'évaluation ainsi que la gestion de l'absentéisme, de la fraude et des aménagements d'épreuves.

## Textes de référence :

Le décret n° 2021-983 du 27 juillet 2021

L'arrêté du 27 juillet 2021

La note de service au BO du 29 juillet 2021

Le guide de l'évaluation.

## 1) Modalités de délivrance du diplôme du baccalauréat

Le diplôme du baccalauréat est délivré, dans la voie générale et dans la voie technologique, au vu des résultats obtenus par le candidat :

### • d'une part à des **épreuves terminales qui représentent 60% de sa note globale** :

- ✓ français écrit et oral coefficient 5 respectivement
- ✓ épreuves de spécialité 1 et 2, coefficient 16 chacune
- ✓ philosophie coefficient 8 en bac général et 4 en bac technologique
- ✓ grand oral coefficient 10 en bac général et 14 en bac technologique

• d'autre part aux évaluations organisées pendant sa scolarité en classes de première et de terminale dans le cadre d'un **contrôle continu qui représente 40% de sa note globale**. Les résultats obtenus pendant le cycle terminal dans des enseignements optionnels sont également pris en compte pour l'examen. Ces modalités de délivrance du diplôme concernent les candidats dits scolaires inscrits dans un établissement d'enseignement public ou un établissement d'enseignement privé sous contrat.

## L'évaluation en contrôle continu

Les notes retenues pour le baccalauréat dans les enseignements obligatoires ne donnant pas lieu à une épreuve terminale, sont les moyennes annuelles du candidat, qui rassemblent l'ensemble des résultats chiffrés obtenus par l'élève au fil de son parcours scolaire pendant les deux années du cycle terminal (classes de 1<sup>ère</sup> et terminale) dans les enseignements concernés.

## Grille 2022/2023

Première 2021-2022 – Terminale 2022-2023			
Tronc commun	Histoire-géographie	coef 3 pour la Première coef 3 pour la Terminale	Moyenne des moyennes trimestrielles (ou semestrielles)
	Langue vivante A (1)	coef 3 pour la Première coef 3 pour la Terminale	
	Langue vivante B (1)	coef 3 pour la Première coef 3 pour la Terminale	
	Enseignement scientifique (voie générale) ou Mathématiques (voie technologique)	coef 3 pour la Première coef 3 pour la Terminale	
	Éducation physique et sportive	coef 6	
	Enseignement moral et civique	coef 1 pour la Première coef 1 pour la Terminale	Moyenne annuelle
EDS non poursuivi en Terminale		coef 8 pour la Première	Moyenne des moyennes trimestrielles (ou semestrielles) de Première

### \* EDS : Enseignement de spécialité

Les enseignements optionnels sont affectés d'un coefficient 2 en première et en terminale.

L'évaluation de la section européenne est incluse dans la moyenne de LV1

L'évaluation de l'enseignement technologique en langue vivante est incluse dans la moyenne de LV1.

## 2) projet d'évaluation par matière et série

Le projet précise pour chaque discipline évaluée en contrôle continu, le nombre minimal d'évaluations souhaitable conduisant à une moyenne représentative, les différents types d'évaluation et leurs modalités, ainsi que les compétences à acquérir, inhérentes à chaque matière, dont la définition est issue du LSL (Livret Scolaire en Ligne).

On peut distinguer :

- **l'évaluation formative**, laquelle permet à l'élève de voir où se situent ses acquis en cours d'acquisition des connaissances
- **l'évaluation sommative**, mise en place en fin de processus (fin de séquence, fin d'année scolaire) pour attester du niveau de maîtrise de l'élève.

Toute évaluation n'a pas forcément vocation à figurer dans la moyenne certificative, retenue pour le bac, à l'appréciation de l'enseignant. En particulier, un contrôle « surprise » ou une évaluation diagnostique ne peuvent faire l'objet d'une note intégrant cette moyenne : un coefficient 0 pourra leur être affecté. De même, toute note liée à l'attitude ne peut y figurer, relevant du domaine des sanctions disciplinaires prévues par le règlement intérieur.

L'évaluation s'inscrit dans la perspective de l'orientation et de l'accès à l'enseignement supérieur. L'harmonisation des pratiques d'évaluation s'appuie sur les instructions et guides d'évaluation produits par les corps d'inspection, les programmes officiels, la définition des épreuves du baccalauréat, et les grilles d'évaluation.

Outre les évaluations propres à chaque professeur pour sa classe, l'établissement peut prévoir des temps d'évaluation organisés à l'échelle de l'établissement (« bac blanc », épreuves communes...), portant sur des portions importantes des programmes du cycle terminal.

**De manière générale, la liberté pédagogique de l'enseignant s'applique pleinement quant aux choix des évaluations et de leurs modalités, de leurs coefficients et de leurs dates.**

matière	série	Modalités et fréquence d'évaluation par période	Compétences évaluées
<b>Langues vivantes A et B</b>	Générale STID	Au moins deux compétences langagières évaluées par trimestre parmi les suivantes : compréhension orale, compréhension écrite, expression orale, expression écrite.  En fin de terminale, une attestation de niveau de langue sera délivrée. L'expression orale sera évaluée lors d'une semaine banalisée. Cette note apparaîtra dans la moyenne du troisième trimestre.	-écouter, visionner et comprendre -lire et comprendre -parler en continu -écrire -interagir à l'écrit et à l'oral -faciliter la communication et la compréhension interculturelles
<b>Enseignement morale et civique</b>	Générale STI2D	Au moins 2 notes annualisées : • Ecrite : analyse de documents, de situations, de l'actualité. Synthèse individuelle ou collective (Dossier, affiche, PowerPoint...) • Orale : Débat, exposé	-mobiliser les connaissances, -Raisonnement, argumenter, démontrer en exerçant un regard critique -travailler en équipe
<b>Histoire Géo</b>	Générale STI2D	Au moins 3 évaluations • Ecrite (Devoir surveillé) : Etude et analyse de documents, argumentation, synthétisation • Orale : Restitution de travail personnel individuel ou collectif. Exposé individuel ou collectif • Devoir maison : Recherches, analyses	-Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux et contextualiser -analyser et exploiter des documents -développer un discours construit, raisonné et argumenté à l'écrit et à l'oral
<b>Enseignement scientifique</b>	Générale	Au moins 3 notes (PC & SVT) • Devoirs surveillés • Activités évaluables	-s'approprier une problématique, identifier les connaissances associées et rechercher l'information utile -identifier et analyser le caractère scientifique d'une argumentation -mobiliser ses connaissances -organiser son travail dans le cadre d'une démarche de projet scientifique
<b>Mathématiques</b>	Générale	Au moins 3 notes par trimestre. • Contrôles ponctuels de cours et savoir-faire • Contrôle de fin de séquence (au moins 2) • Devoir commun de synthèse pour la préparation d'examen portant sur plusieurs chapitres • Devoir maison au maximum 1 par trimestre	Mener une recherche de façon autonome -Modéliser, faire une simulation, valider ou invalider un modèle - Représenter, choisir un cadre, changer de registre - Calculer, appliquer des techniques, mettre en œuvre des algorithmes - Raisonnement, argumenter en exerçant un regard critique, démontrer -communiquer à l'écrit en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents - communiquer à l'oral en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents

<b>Physique-chimie</b>	Générale	<p>Au moins 3 évaluations.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Devoir surveillé</li> <li>• Travaux pratiques</li> <li>• Devoir commun portant sur des connaissances de plusieurs chapitres</li> </ul>	<p>-s'approprier une problématique, identifier les connaissances associées et rechercher l'information utile</p> <p>-analyser des données, raisonner et proposer des stratégies de résolution</p> <p>-conduire une démarche : exploiter des données, calculer, représenter</p> <p>-valider des résultats obtenus, faire preuve d'esprit critique</p> <p>-communiquer à l'écrit de manière structurée, raisonnée et argumentée en utilisant un langage rigoureux et des modes de représentation appropriés.</p> <p>- communiquer à l'oral de manière structurée, raisonnée et argumentée en utilisant un langage rigoureux et des modes de représentation appropriés</p> <p>Compétences expérimentales :</p> <p>-analyser un problème et concevoir un protocole</p> <p>-réaliser un protocole expérimental dans le respect des consignes de sécurité et dans le respect de l'environnement</p> <p>-valider une hypothèse, un résultat d'expérience</p>
<b>Sciences de l'ingénieur</b>	Générale	<p>2 évaluations écrites coef 1</p> <p>1 évaluation TP coef 0,5</p>	<p>-Analyser l'organisation fonctionnelle et matérielle d'un produit</p> <p>-Construire un modèle multi-physique d'un objet par association de composants numériques issus d'une bibliothèque, en connaissant la constitution de l'objet matériel ou de sa maquette numérique.</p> <p>-Simuler le fonctionnement d'un produit à l'aide d'un modèle numérique en vue d'en caractériser les performances.</p> <p>-Matérialiser la solution réalisable avec des outils de prototypage intégrés dans une chaîne numérique.</p> <p>-Résoudre les équations issues de la modélisation en vue de caractériser les performances d'un objet.</p> <p>-Rechercher, traiter et organiser des informations.</p> <p>-</p>
<b>Physique-chimie de complément en spécialité SI</b>	Générale	<p>Au moins 2 évaluations.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Devoirs surveillés</li> </ul>	
<b>Numériques et sciences informatiques</b>	Générale	<p>Au moins 3 notes</p> <p>Devoir sur table en fin de séquence</p> <p>Projets individuels ou en groupe</p> <p>Exposé oral</p>	<p>- Raisonner, argumenter en exerçant un regard critique, démontrer</p> <p>-communiquer à l'écrit en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents</p> <p>-communiquer à l'oral en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents</p> <p>-concevoir et réaliser une solution informatique en réponse à un problème</p> <p>-décrire et expliquer une situation, un système, un programme</p> <p>-avoir conscience des enjeux et responsabilités sociétaux induits par le numérique et ses usages</p>
<b>SVT</b>	Générale	<p>Au moins 3 évaluations.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Devoir de synthèse</li> <li>• Contrôles de connaissance</li> <li>• Exposé oral représentant environ 75 % de la moyenne</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux pratiques (25 %)</li> </ul>	<p>-mobiliser et organiser ses connaissances pour répondre à une question ou à un problème scientifique</p> <p>-rechercher, extraire et exploiter l'information utile</p> <p>-raisonner, argumenter, conclure en exerçant des démarches scientifiques et un sens critique</p> <p>-communiquer sur ses démarches, ses résultats et ses choix à l'écrit en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents</p> <p>- communiquer sur ses démarches, ses résultats et ses choix à l'oral en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents</p> <p>-Argumenter des choix en matière de santé et d'environnement en prenant en compte des arguments scientifiques</p> <p>Compétences expérimentales :</p> <p>-Analyser un problème, concevoir une stratégie de résolution et en prévoir les résultats.</p> <p>-Mettre en œuvre un protocole dans le respect des consignes de sécurité et dans le respect de l'environnement</p> <p>-présenter et exploiter des démarches et des résultats pour discuter de la validité d'une hypothèse.</p>
<b>mathématiques</b>	STI2D	<p>Au moins 3 notes par trimestre.</p>	<p>-Mener une recherche de façon autonome</p>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôles ponctuels de cours et savoir-faire</li> <li>• Contrôle de fin de séquence (au moins 2)</li> <li>• Devoir commun de synthèse pour la préparation d'examen portant sur plusieurs chapitres</li> <li>• Devoir maison au maximum 1 par trimestre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Modéliser, faire une simulation, valider ou invalider un modèle</li> <li>- Représenter, choisir un cadre, changer de registre</li> <li>- Calculer, appliquer des techniques, mettre en œuvre des algorithmes</li> <li>- Raisonner, argumenter en exerçant un regard critique, démontrer</li> <li>-communiquer à l'écrit et à l'oral en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents</li> </ul>
<b>Physique-chimie</b>	STI2D	<p>Au moins 3 évaluations.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Devoir surveillé</li> <li>• Travaux pratiques</li> <li>• Devoir commun bi-disciplinaire (maths-PC) portant sur des connaissances de plusieurs chapitres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-s'approprier une problématique, identifier les connaissances associées et rechercher l'information utile</li> <li>-analyser des données, raisonner et proposer des stratégies de résolution</li> <li>-conduire une démarche : exploiter des données, calculer, représenter</li> <li>-valider des résultats obtenus, faire preuve d'esprit critique</li> <li>-communiquer à l'écrit de manière structurée, raisonnée et argumentée en utilisant un langage rigoureux et des modes de représentation appropriés.</li> <li>- communiquer à l'oral de manière structurée, raisonnée et argumentée en utilisant un langage rigoureux et des modes de représentation appropriés</li> </ul> <p>Compétences expérimentales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-analyser un problème et concevoir un protocole</li> <li>-réaliser un protocole expérimental dans le respect des consignes de sécurité et dans le respect de l'environnement</li> <li>-valider une hypothèse, un résultat d'expérience</li> </ul>
<b>Innovation technologique</b>	STI2D	<p>Au moins 3 notes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exposés individuels ou en groupe</li> <li>• Activités de maquettage, simulation, prototype</li> <li>• Travaux écrits ou numériques</li> <li>• Projet au 3<sup>ème</sup> trimestre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Identifier les éléments influents du développement d'un produit</li> <li>-communiquer une idée, un principe ou une solution technique, un projet, y compris en langue étrangère</li> <li>-Imaginer une solution, répondre à un besoin en mettant en œuvre une démarche de projet</li> </ul>

Les notes obtenues dans le cadre de la **section européenne** sont intégrées à la moyenne de LVA.

### Cas de l'enseignement commun d'éducation physique et sportive

En éducation physique et sportive, l'évaluation certificative s'effectue dans le cadre d'un contrôle en cours de formation (CCF) pour les candidats scolaires évalués, pendant l'année de terminale, sur trois épreuves reposant sur trois activités physiques, sportives et artistiques (APSA) de familles différentes. La notation certificative intervient en fin chaque période.

La note finale obtenue par le candidat est la moyenne de ces trois épreuves.

**Pour mémoire :** en **français** (matière non concernée par le contrôle continu), un devoir commun type bac écrit par trimestre et un oral blanc en fin d'année. Evaluations de suivis des apprentissages.

### 3) Protocole de gestion de la fraude

« En ce qui concerne les travaux organisés pour évaluer les résultats des élèves dans le cadre du contrôle continu, la gestion des situations de fraude relève de la responsabilité des professeurs et s'exerce dans le cadre défini par le règlement intérieur de l'établissement ». (Note de service du 28-7-2021)

Au lycée Saint Joseph, la règle définie, appliquée à tous, est la suivante : en cas de fraude avérée, y compris la tentative constatée, la note 0 sera attribuée, affectée du coefficient de l'évaluation de l'épreuve, comptant dans la moyenne.

- Dans le cas d'une épreuve écrite, un rattrapage aura lieu en fin de trimestre à une date fixée par l'équipe pédagogique en lien avec la Vie scolaire. La note sera incluse dans la moyenne, affectée du même coefficient. En cas d'absence injustifiée à ce rattrapage, la note 0 sera confirmée.

- Dans le cas d'une épreuve orale en langues vivantes, la note 0 sera attribuée, affectée du coefficient de l'évaluation de l'épreuve, comptant dans la moyenne et sans rattrapage.

Une récidive de fraudes conduira à une convocation de l'élève au conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année en cours, qui pourra statuer :

- sur le passage d'une épreuve ponctuelle en fin d'année choisie dans la BNS (Banque Nationale de Sujets) dont la note remplacera la moyenne annuelle de l'élève pour le baccalauréat, annulant ainsi toutes les notes de l'année dans la ou les matières concernées.
- sur une remarque figurant dans l'appréciation annuelle pour le livret scolaire
- sur une remarque figurant dans l'appréciation annuelle pour PARCOURSUP

#### 4) Gestion des cas d'aménagements d'épreuves

« Les travaux organisés pour évaluer les résultats des élèves dans le cadre du contrôle continu doivent prendre en compte les adaptations et aménagements définis dans le cadre des plans d'accompagnement personnalisés (PAP), des projets d'accueil individualisé (PAI) ou des projets personnalisés de scolarisation (PPS), dans les conditions prévues par la réglementation ». (Note de service du 28-7-2021)

Selon la nature de l'évaluation, la prise en compte des préconisations d'aménagements validées par le médecin scolaire désigné par la CDAPH sera adaptée à la situation avec bienveillance.

#### 5) Protocole de gestion de l'absentéisme

« Pour avoir du sens et être réellement représentative du niveau d'un élève, en particulier en tant que candidat scolaire au baccalauréat, une moyenne doit nécessairement être construite à partir d'une pluralité de notes. Le contrôle continu implique un respect scrupuleux de l'obligation d'assiduité prévue par l'article L.511-1 du Code de l'éducation, qui impose aux élèves de suivre l'intégralité des enseignements obligatoires et optionnels auxquels ils sont inscrits. À ce titre, les élèves doivent accomplir les travaux écrits et oraux qui leur sont demandés par les enseignants et se soumettre aux modalités du contrôle continu qui leur sont imposées. Ils sont tenus de suivre les enseignements correspondant au programme et figurant dans leur emploi du temps établi par l'établissement scolaire.

Si un élève, pour des raisons dûment justifiées tenant à son statut ou à sa scolarité, ne dispose pas d'une moyenne annuelle pour un ou plusieurs enseignements en classe de première ou en classe de terminale, il est alors convoqué à une évaluation ponctuelle de remplacement, dans les conditions définies dans la présente note (...). (Note de service du 28-7-2021)

Au lycée St Joseph La Salle, toute absence pourra faire l'objet d'un rattrapage laissé à l'appréciation de l'équipe pédagogique selon les circonstances. Il se déroulera sur temps libre le mercredi après-midi ou vendredi après-midi, date fixée en lien avec la Vie scolaire.

Dans le cas de devoirs longs (bac blanc, épreuve commune), une date de rattrapage commune sera fixée en fin de trimestre.

En cas d'absence à tout rattrapage sans justificatif officiel, la note 0 sera attribuée.

Tout sujet de rattrapage peut être différent, en nature et en durée, à l'appréciation de l'enseignant.

A partir de 2 trimestres jugés non représentatifs par le Conseil de classe en raison d'un nombre insuffisant de notes, pour des raisons justifiées ou non, l'élève sera convoqué à une épreuve ponctuelle organisée avant la fin de l'année, portant sur le programme annuel.

Si la moyenne annuelle manquante est celle de l'année de première, cette évaluation de remplacement est organisée avant la fin de l'année scolaire de première, et porte sur le programme de la classe de première. Si la moyenne annuelle manquante est celle de l'année de terminale, l'évaluation de remplacement est organisée avant la fin de l'année de terminale et porte sur le programme de terminale.

Les professeurs qui font passer les évaluations de remplacement dans leur établissement peuvent utiliser les sujets de la banque nationale numérique (BNS). La note obtenue par l'élève à cette évaluation de remplacement est retenue en lieu et place de la moyenne annuelle manquante. Dans le cas d'une absence dûment justifiée à cette évaluation de remplacement, le candidat scolaire est à nouveau convoqué par son chef d'établissement. Si l'absence n'est pas dûment justifiée, la note zéro est attribuée pour cet enseignement. » (Note de service du 28-7-2021)

#### **Cas de l'EPS**

En cas d'absence à une évaluation, l'élève prend contact avec son enseignant pour une épreuve de rattrapage rapidement, correspondant en général à une dispense médicale de courte durée.

En cas d'arrêt prolongé, 2 dates de session de rattrapage sont proposées en mai. Si aucun des rattrapages n'est effectué, un courrier est envoyé à l'élève avec une convocation à une date précise. Si l'élève ne se présente pas, la mention Absent sera reportée sur le portail de notation EPSNET.

## Rappel : règlement intérieur de l'établissement 2021/2022

### Absences

Toute absence (élève mineur ou majeur) doit être signalée immédiatement à l'établissement par un des responsables légaux et ensuite **justifiée par un écrit** afin d'être réglée administrativement.

Une absence ou un cumul d'absences, non justifiée par écrit, sans motif ou motif non recevable (laissé à l'appréciation de la vie scolaire) entraînera une sanction.

- **Absences prévisibles** : La famille prévient la Vie Scolaire du lycée de cette absence par écrit. L'élève est tenu d'en aviser ses professeurs.

- **Absence aux devoirs / CCF**

Pour toute absence lors d'un examen ou un CCF (contrôle en cours de formation), un justificatif officiel sera exigé. La présence des élèves est obligatoire aux devoirs en classe réalisés tout au long de l'année comme aux épreuves groupées programmées pour préparer les jeunes aux examens. Une absence justifiée pourra faire l'objet d'un rattrapage mais toute absence injustifiée ou non recevable, ou toute proposition de rattrapage refusée fera l'objet d'un zéro.

- **Dispenses d'E.P. S**

Les élèves ne peuvent être dispensés que sur présentation d'un certificat médical. La présence en cours est décidée par le professeur d'EPS en fonction de la nature et la durée de la dispense.

A Vannes, le 23/09/2022